



COMMUNIQUE

RAPPORT ANNUEL DE BANK AL-MAGHRIB AU TITRE DE L'ANNEE 2014

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu, aujourd'hui 16 Ramadan 1436 (3 juillet 2015) au Palais Royal de Casablanca, Monsieur Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib, qui a présenté au Souverain le Rapport annuel de la Banque centrale sur la situation économique, monétaire et financière au titre de l'exercice 2014.

Dans son allocution devant Sa Majesté le Roi, Monsieur Jouahri a indiqué qu'en 2014, la croissance de l'économie nationale a décéléré à 2,4%, dans un contexte marqué par la lenteur de la reprise économique mondiale et par des conditions climatiques relativement défavorables. Ce ralentissement n'a pas manqué d'impacter le marché du travail, le nombre de postes créés n'ayant pas dépassé 21.000 postes et le taux de chômage ayant augmenté à 9,9%.

Au niveau des équilibres macroéconomiques, Monsieur Jouahri a précisé que l'année sous revue s'est soldée par une baisse du déficit budgétaire à 4,9% du PIB et par une importante atténuation du déficit du compte courant à 5,6% du PIB qui, conjuguée à la poursuite de l'afflux des investissements étrangers et des prêts, a contribué à une hausse sensible des réserves de change.

Cette amélioration des réserves, la maîtrise relative de l'équilibre budgétaire et la baisse de l'inflation –dont le taux a atteint 0,4%– ont permis à la Banque centrale, a-t-il souligné, de disposer de marges de manœuvre suffisantes pour soutenir l'activité économique. C'est ainsi qu'elle a davantage renforcé l'orientation accommodante de sa politique monétaire, réduisant son taux directeur à deux reprises, le ramenant à un niveau historiquement bas de 2,5%. En outre, Bank Al-Maghrib a veillé à répondre aux besoins de liquidité des banques, réduisant en particulier le taux de la réserve monétaire de 4% à 2%. Elle a également poursuivi la mise en œuvre de son nouveau programme destiné à encourager le financement bancaire des très petites, petites et moyennes entreprises.

Monsieur le Wali a indiqué, par ailleurs, que l'année a été marquée par la promulgation de la nouvelle loi bancaire dont les dispositions permettent l'émergence de nouveaux acteurs et services financiers, précisant à cet égard que la Banque poursuit actuellement l'élaboration des textes d'application y afférents.

M. le Wali a affirmé, dans son allocution, que le Maroc bénéficie aujourd'hui d'une conjonction favorable de facteurs, notamment l'afflux important des dons et la baisse des cours internationaux des produits énergétiques, lui offrant ainsi une marge importante pour la poursuite des réformes dans l'objectif d'accélérer la croissance, de réduire le chômage et d'améliorer les conditions de vie de la population. Il a ajouté que ces marges sont renforcées par l'image dont jouit le pays dans la région comme un îlot de paix et de démocratie et réconfortées par les appréciations positives des agences de notation et des institutions internationales, grâce aux orientations éclairées et judicieuses de Sa Majesté le Roi.

Afin de bien exploiter cette opportunité et la transformer en un élan de développement, M. Jouahri a mis l'accent sur la nécessité de relever plusieurs défis auxquels fait face notre pays. Il s'agit, en particulier, du faible rendement de l'investissement dans plusieurs secteurs, notamment celui de l'éducation et de la formation qui fait l'objet d'une attention particulière de la part de Sa Majesté le Roi. Il a également appelé à l'accélération de nombreux projets structurants, en particulier la réforme de la justice et l'amélioration de l'environnement des affaires, à la poursuite de la réforme fiscale ainsi qu'à la mise en œuvre dans les plus brefs délais de la réforme des régimes de retraite, tout en consolidant les filets de sécurité sociale. En outre, au regard de la situation de l'emploi, M. Jouahri s'est interrogé sur la capacité de notre modèle de croissance à tirer profit du dividende qu'offre la transition démographique, estimant qu'il est impératif d'apporter des solutions appropriées à ce problème structurel.

A la fin, M. le Wali a souligné que c'est en menant les réformes structurelles nécessaires et en veillant à leur mise en œuvre dans des délais appropriés, tout en procédant à une évaluation régulière des décisions et des choix opérés, que notre pays pourra créer les synergies nécessaires pour engendrer l'élan dont il a besoin pour réaliser un saut qualitatif dans son processus de développement. Il a affirmé à cet égard que l'étude lancée par Sa Majesté le Roi sur le capital immatériel pour le retenir comme critère fondamental dans l'élaboration des politiques publiques sera sans nul doute d'un grand apport pour relever ces défis, notamment celui de la redistribution plus équitable des richesses du pays.